



AU MAROC LA SOCIÉTÉ CIVILE BOUGE

Dans ce pays de 33 millions d'habitants, avec un versant méditerranéen, une longue côte atlantique, de hautes montagnes et un immense désert, une royauté de droit divin essaie de moderniser ses institutions à l'occidentale tout en conservant sa culture traditionnelle.

L'adoption par le Maroc d'une nouvelle Constitution le 1^{er} juillet 2011 a marqué un tournant important dans la dynamique de réforme de sa législation et de ses institutions. Son article 22 consacre l'option de la démocratie participative qui vise à renforcer le rôle de la société civile. L'ingéniosité, le courage et la solidarité des organisations citoyennes y font avancer la société.

En ce qui concerne les prisons, le dernier rapport du Conseil National des

droits Humains pointe de nombreux dysfonctionnements qui engendrent des conditions inhumaines portant atteinte aux droits des détenus. Les conditions précaires et l'enfermement passif renforcent le processus de désocialisation et agit sur les enfants. En outre les crédits ont été réduits.

L'effort nécessaire pour améliorer cette situation est immense. Il commence par le soutien des organisations citoyennes marocaines qui savent quels sont les besoins prioritaires et comment faire avancer les réformes.

L'association Relais Prison Société

L'association marocaine Relais Prison Société, sous la présidence de Fatma el Bouih, a repris le projet qu'elle menait depuis 2003 avec l'Observatoire marocain des prisons et les Femmes pour la Paix Suisse. L'association RPS envoie aux Femmes pour la Paix Suisse des rapports détaillés sur le développement de ses activités.

Les Femmes pour la Paix Suisse voient leur aide comme un geste de solidarité avec les femmes et les enfants défavorisés de ce pays et comme une lueur de paix possible dans un environnement violent.



Femmes pour la Paix
Frauen für den Frieden
Donne per la Pace
Women for Peace

AU MAROC DES ENFANTS EN PRISON

"aider les enfants emprisonnés avec leur mère"

une action
des Femmes pour la Paix Suisses
menée en coopération avec
L'association Relais Prison Société



Secrétariat Suisse
Oberwilerstrasse 50, 4054 Bâle
Tél. 044 945 07 25
e-mail sekretariat@frauenfuerdenfrieden.ch
page d'accueil www.frauenfuerdenfrieden.ch
CCP 40-163632-2

La problématique des enfants en prison

La place des enfants n'est pas en prison. Comment expliquer ces cas d'enfants qui sont incarcérés avec leur mère?

La loi marocaine permet aux mères incarcérées de garder leurs nouveau-nés avec elles. Ils peuvent rester avec leur mère jusqu'à l'âge de cinq ans. Puis les enfants sont rendus à leurs familles si celles-ci veulent bien les accepter ou ils sont envoyés à l'orphelinat. Il n'existe pas au Maroc de prisons uniquement pour femmes et dans les 40 unités pour femmes du royaume les crèches sont exceptionnelles.

Les femmes qui viennent d'accoucher ne disposent que rarement d'une cellule individuelle. La plupart du temps le nouveau-né grandit dans un espace surpeuplé, manquant d'aération et de lumière. Les mères, souvent mineures, se trouvent, entre promiscuité, oisiveté et malnutrition, avec leurs bébés dans ce monde de l'obscurité où tout se vend et s'achète.

La séparation entre adulte et mineure, prévenue et condamnée n'est faite que dans les grandes prisons. La plupart des femmes sont condamnées pour des crimes liés à l'avortement, à la mort des enfants et à la prostitution. Cette dernière est motivée par la pauvreté de femmes souffrant de marginalisation.

L'enfant en prison est exposé à tous les problèmes des adultes, à leur violence et à leur détresse. Des mauvais traitements à l'encontre des enfants sont signalés.

Si l'incarcération a lieu loin de la famille ou si la famille ne veut pas l'aider, la mère ne reçoit pas le "panier" apporté régulièrement aux détenus par leurs proches. C'est une source indispensable de nourriture et de produits de première nécessité. Les enfants ne trouvent pas dans l'alimentation de la prison une nourriture adéquate et ils manquent chroniquement de lait. Ils souffrent d'anémie et de troubles psychologiques.

Le projet: apporter de l'aide à ces mères et à leurs enfants

La détention des enfants, des mineurs et des femmes est au cœur des préoccupations de L'association Relais Prison Société qui gère avec les Femmes pour la Paix Suisses une aide pour enfants incarcérés et hors de prison.

L'association Relais Prison Société prend aussi en charge, grâce au soutien des Femmes pour la Paix Suisse, des prisonnières sortant avec leurs enfants pour les aider à se réinsérer et éviter leur récidive. Elle soutient de même des mamans qui purgent des peines de perpétuité.

Financement:

Les Femmes pour la Paix s'engagent à financer une aide globale pour les enfants, d'un montant de

Fr. 400.- par mois

Fr. 4'800.- par année

Le programme est établi pour un an, renouvelable dans les mêmes conditions, après étude du rapport de gestion présenté par l'Association Relais Prison Société..

Les contributions sont à verser sur le compte des Femmes pour la Paix Suisses

CCP 40-163632-2 avec mention "enfants en prison".

